



Vol a l'étalage la police va tel venir me chercher chez moi

Par **Mimijustin**, le **25/09/2014** à **10:26**

Bonjour. Il y a 2 semaines de sa, j'ai commis une énorme erreure. J'ai volé de la nourriture dans un magasin alimentaire. Yen avait pour 45€. Après être passé en caisse, un vigile ma intercepté et ma amené dans un petit local pour constater le vol. J'ai signer y document ou je reconnais les faits et il m'a dit qu'il y'avait un dépôt de plainte ki allait être envoyé au procureur. Je l'ai suivi en caisse, j'ai payé mes articles volé et suis reparti sans. Ma question est : la police va telle venir m'interpeller chez moi ? Mon compagnon n'est pas o courant. Si la police devait venir c sûre ke la mon compagnon me donnerait une correction. Je ne dors plus par peur Kil viennent me chercher. Merci de m'aider de vos reponses

[fluo]**Bonjour,**

Merci de faire un effort pour la rédaction. Qui ne s'écrit pas ki, au ne s'écrit pas o, c'est ne s'écrit pas c, que ne s'écrit pas ke, etc. [/fluo]

Par **louison123**, le **25/09/2014** à **10:40**

Bonjour Mimijustin, si vous avez payé les articles il n'est pas normal de repartir sans rien. S'agissant de la plainte, la police ne va pas venir chez vous !!
La plainte sera instruite et vous recevrez un courrier du tribunal dans quelques mois.
ENfin concernant votre compagnon, j'espère qu'il ne s'agit pas de correction "physique" car quel que soit les faits, vous n'avez pas à subir de maltraitance de sa part.

Par **Visiteur**, le **25/09/2014** à **11:06**

Bonjour,
comme louison " j'ai payé mes articles volé et suis reparti sans." me semble étonnant !! Je ne sais pas ce que vous avez volé mais je pense que le ou les vigiles se sont régalez sur votre compte !! Il n'y aura probablement pas de plainte de déposée... En gros, je pense que vous leur avez payé à boire et manger !